



Le Maire

Mairie de Chaumes en Brie

**SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL du 5 octobre 2017
EN MAIRIE - Salle du conseil à 20H00
Articles L 2121-10 et L 2121-11 du C.G.C.T.**

L'Ordre du jour de la séance est fixé de la manière suivante :

1. Approbation du compte-rendu du 29 juin 2017
2. Notification des décisions du Maire du 29 juin au 28 septembre 2017
3. Incorporation d'un bien dans le domaine privé communal -Parcelles AI333 - AI334 et AI335 - 14 rue Gallier
4. Autorisation donnée au Maire pour vendre les parcelles AI333 et AI334 - 14 rue Gallier
5. Autorisation donnée au Maire pour signer la promesse de vente et la vente du bien sis au 20 rue du Château Le Hameau d'Arcy
6. Budget Ville - Décision Modificative n°1
7. Budget Ville - Décision modificative n°2
8. Création de l'emploi de Directeur Général des Services
9. Création de l'emploi de Directeur Adjoint des Services Techniques en charge des projets
10. Actualisation du tableau des effectifs
11. Taxe Aménagement - Exonérations
12. Recensement - Création d'emploi et rémunération d'agents recenseurs
13. Recensement - Indemnisation du coordonnateur
14. Signature d'une convention avec l'association "Amicale du personnel communal"
15. Subvention à l'Amicale du personnel
16. Avis sur l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à la compétence « mise en oeuvre du SAGE » du SyAGE
17. Avis sur l'adhésion de l'Établissement Public Territorial GRAND PARIS SUD EST AVENIR au SyAGE au 1er janvier 2018
18. Avis sur le retrait de la commune de Tigery du SyAGE
19. Avis sur la modification des statuts du SyAGE au 1er janvier 2018
20. SDESM - Adhésion des communes de Moret/Loing et Orvanne
21. SIETOM - Rapport annuel 2016
22. Avis sur la prise en charge par la commune du débet prononcé à l'encontre de Monsieur CHAPOTET
23. Remboursement de cantine

Fait à Chaumes-en-Brie, le 29 septembre 2017.

Le Maire

Jean-Paul GUYONNAUD